



Les dernières décisions délicates seront prises ce soir par le comité de fusion

Les avis exprimés lundi lors des séances consultatives des conseils généraux du Val-de-Ruz seront soumis ce soir au comité de fusion. Celui-ci prendra ses décisions définitives, notamment sur le nombre de membres du futur Conseil communal unique et sur leur mode d'élection. /axb

Quatre conseillers communaux pour piloter le navire

Christian Hostettler, de Coffrane, et Michel Etienne, des Hauts-Genèveys, sont entrés au comité de pilotage de Fusion 2013. Ils y rejoignent le président Pierre Studer, de Cernier, et Daniel Henry, de Boudevilliers. /axb

RETRAIT DE VALANGIN

Le Val-de-Ruz poursuit à 15 son processus de fusion

Après le retrait de Valangin, qui entraîne la démission de sa présidente et son exécutif, les 15 autres communes du Val-de-Ruz poursuivent leur processus en vue d'une fusion au 1er janvier 2013. Malgré d'inévitables retouches du projet, l'objectif reste un coefficient fiscal de 61 points.

ALEXANDRE BARDET

«Le retrait de Valangin entraîne forcément un regret, car nous avons toujours travaillé dans l'optique d'une fusion des 16 communes du Val-de-Ruz. Mais au vu des contacts que nous avons eu ces dernières semaines avec les autorités du village, ce n'est pas vraiment une surprise», commente Daniel Henry, président de l'association Région Val-de-Ruz et membre du comité de pilotage de Fusion 2013.

Sur proposition de son Conseil communal, le Conseil général de Valangin a décidé lundi soir à l'unanimité de sortir du processus de fusion (notre édition d'hier). Suite à ce retrait, la présidente de l'exécutif Lily Dubach a annoncé, hier soir sur Canal Alpha, son souhait de démissionner.

Selon son président Pierre-André Stoudmann, le groupe «finances» du comité de fusion va devoir reprendre partiellement le budget prévisionnel d'une future commune à 15, sans l'apport de Valangin. L'objectif demeure: limiter le coefficient fiscal à 61 points. Dans plusieurs villages, lors des séances consultatives de lundi soir, des conseillers généraux

ont estimé ce taux d'impôt trop optimiste, avec des risques d'augmentation ultérieure. «C'est vrai, c'est un coefficient voulu attractif, et il y aura du boulot pour l'atteindre», réagit Pierre-André Stoudmann, pour le moins étonné de ces remarques. «Mais c'est bien l'un des buts de la fusion: faire mieux avec moins, grâce aux synergies réalisées à plusieurs.»

Contrairement à Valangin, les autorités de Montmollin et de Fenin-Vilars-Saules, villages eux aussi tournés en partie vers le Bas, ont manifesté lundi leur volonté de poursuivre le processus de fusion avec le Val-de-Ruz.

«C'est ainsi la population qui prendra la décision finale, ce qui nous paraît être le plus démocratique», commente Daniel Jeanneret, président de commune de Montmollin. Ce village et La Côtière garderont en parallèle un œil attentif sur la construction de l'agglomération de Neuchâtel.

Prochaine étape: les conseils communaux devront officiellement confirmer qu'ils poursuivent le processus de fusion à 15. Cependant, à cause de la reprise du budget, leur soirée de décision prévue le 22 février pourrait être repoussée.

Si tous les exécutifs disent alors oui, le projet définitif sera soumis le 20 juin au soir aux conseils généraux. En cas d'approbation générale, la population aura le dernier mot le 27 novembre. Si la fusion l'emporte dans tous les villages, la grande commune de Val-de-Ruz naîtra début 2013.

Il suffit cependant qu'une seule commune dise non, à chacune de ces étapes, pour tout remettre à zéro... /AXB



SIGNES POLITIQUES La décision de Valangin de s'arrêter en chemin n'enchaîne pas les autres communes du district, qui peuvent encore fusionner à 15.

(GUILLAUME PERRET)

Fontainemelon devra convaincre ses citoyens

Avec son actuel coefficient fiscal de 57 points, la commune de Fontainemelon sera la seule à voir ses impôts augmenter si la fusion est acceptée, le coefficient de la nouvelle commune étant fixé à 61 points. Un mal nécessaire que les élus, tant de droite que de gauche, ont parfaitement compris et intégré, mais qu'ils vont devoir expliquer à la population.

«En raison de ce statut particulier, nous avons la responsabilité en tant que partis politiques de convaincre les citoyens d'adhérer au processus de fusion», a relevé le PLR André Soguel, lors de la séance du Conseil général de lundi soir.

Pour l'heure, cette augmentation de quatre points ne semble pas vraiment créer l'ire des contribuables de Fontainemelon.

«Pour ma part, je n'ai entendu aucun retour négatif», précise Pierre-André Stoudmann, conseiller communal en charge des Finances et membre du comité de pilotage de la fusion.

Et de poursuivre: «Il y a une véritable prise de conscience au sein de la population sur le fait que nous ne pourrions pas prospérer tout seuls, même si actuellement la situation financière de notre commune est saine. Nous allons perdre un peu aujourd'hui, mais c'est un investissement pour le futur. Et il ne faut pas perdre de vue que certaines recettes importantes ne nous sont pas définitivement acquises. A l'image de celles que nous procure ETA, qui peut très bien décider un jour de fermer son site de Fontainemelon.»

Concrètement, la hausse du coefficient de quatre points représente une augmentation d'impôts de 272 francs par année pour un revenu imposable de 65 000 francs, de 332 francs pour un revenu de 75 000 francs et de 630 francs pour un revenu de 120 000 francs. «Avec 61 points, nous demeurons attractifs», note Pierre-André Stoudmann, qui souligne qu'il n'aurait pas incité la commune à fusionner si le coefficient avait été de 65.

Si le taux d'imposition n'a pas suscité de réactions chez les élus, socialistes et PLR ont, en revanche, fait part de leur volonté de voir le Conseil communal de la future commune élu par le Conseil général. /fno

Accident de parcours?

Telle une seigneurie médiévale, la commune de Valangin se sent donc assez riche pour faire cavalier seul pendant quelques années au moins. Dont acte, même si d'aucuns l'attendent au contour.

A priori, la création d'une grande commune va se poursuivre à 15. Reste à voir si le retrait valanginois ouvrira une brèche aux résistances locales, si les politiciens de base ont vraiment confiance dans leurs comités intercommunaux.

Pourtant, la fusion est inéluctable, indispensable pour l'avenir du Val-de-Ruz. Pour des questions de finances et de poids face à l'extérieur. Mais aussi de santé politique. Car malgré l'engagement remarquable de nombreux miliciens, les débats des législatifs montrent au fil des mois que les autorités locales sont dépassées.

Commentaire

ALEXANDRE BARDET
abardet@lexpress.ch

VAL-DE-TRAVERS

Une école des grands-parents pour partager et s'entraider

Quelle est notre place dans la société, quel est notre rôle par rapport à nos petits-enfants? Comment conserver des liens avec eux alors qu'ils grandissent? Ce sont là des questions que se posent de nombreux grands-parents, qui ne savent pas toujours vers qui se tourner.

Au lieu de continuer à se questionner seuls, un groupe de grands-parents a décidé, il y a quelques années, de prendre le taureau par les cornes et d'organiser des rencontres afin de débattre de ces problèmes. Organisés dans un premier temps sans véritable structure, les cafés des grands-parents ont vite trouvé leur public, et depuis octobre 2009, une association a vu le jour.

L'Ecole des grands-parents réunit aujourd'hui 22 membres, âgés de 55 à 85 ans, qui se retrouvent une fois par

mois d'octobre à juin. «Le but de l'association est d'offrir une écoute, de pouvoir partager nos joies et nos peines, de s'entraider et d'apprendre», note Marie-Claude Burgat, présidente du comité. «En tant que grands-parents, nous sommes parfois confrontés à des situations douloureuses, notamment lors du divorce de nos enfants. Ce n'est pas évident de gérer notre propre souffrance et celle de nos petits-enfants. Et il y a aussi toute la problématique des relations que nous entretenons avec nos beaux-enfants», explique Marie-Claude Burgat.

Elle relève également qu'il est primordial de créer des liens avec ses petits-enfants dès leur plus jeune âge. «Nous devons savoir nous montrer créatifs afin de leur proposer des activi-



COMITÉ De gauche à droite, Lydie Renaud, Anita Vuilleumier, Francine Bütschi, Marie-Claude Burgat. Manquent sur la photo: Anne-Marie Niederhauser et André Chédel.

(RICHARD LEUENBERGER)

tés qui les intéressent.» C'est dans cette optique que le thème du dernier café, animé par une ludothécaire, a porté sur les jeux.

Lors de ces soirées, les discussions peuvent aussi porter sur des thèmes plus délicats, tels que la façon d'aborder la mort, la toxicomanie ou encore la sexualité de ses petits-enfants. Tous les grands-parents sont les bienvenus à ces cafés, y compris ceux qui ne sont pas membres de l'association. Le prochain a lieu demain, à 19h45, à la salle de la cure de Môtiers. Il aura pour thème «A chacun sa marionnette» et sera animé par Cecilia Bloch, marionnette-thérapeute à La Chaux-de-Fonds. /fno

Renseignements auprès de Marie-Claude Burgat au 032 863 33 76